

ANALECTA BOLLANDIANA

TOMUS LXI

EDIDERUNT

PAULUS PEETERS MAURITIUS COENS
BALDVINUS DE GAIFFIER
PAULUS GROSJEAN FRANCISCUS HALKIN

PRESBYTERI SOCIETATIS IESU

BRUXELLES
SOCIÉTÉ DES BOLLANDISTES
24, Boulevard Saint-Michel
1943

UNE HISTOIRE LATINE DE S. ANTOINE

LA « LÉGENDE DE PATRAS »

Le merveilleux tient une place considérable dans la Vie de S. Antoine par S. Athanase ; les interventions diaboliques, notamment, s'y rencontrent presque à chaque page. Il y eut pourtant des époques et des pays où ce texte classique parut trop sobre et où l'on s'ingénia à le compléter par des récits de pure imagination. C'est ainsi que vit le jour, en Orient, une légende assez prolixe, dont une rédaction arabe fut communiquée, peu après 1340, au missionnaire dominicain Alphonse Bonhome, qui en traduisit les épisodes les plus caractéristiques : la tentation de S. Antoine par un démon déguisé en reine, le séjour de l'ermite égyptien à « Barcelone » et quelques extraits de moindre importance¹. C'est ainsi aussi que fut composée, en Occident, la « légende de Patras », populaire au moyen âge, mais tombée dans l'oubli à l'époque moderne², et que nous publions ci-dessous³.

L'auteur, un inconnu, brouillé avec toutes les règles de la grammaire latine, y a développé à sa manière, c'est-à-dire en les entourant d'incroyables détails de son invention, deux données prin-

¹ Nous avons publié ce texte l'an dernier : *La légende de S. Antoine, traduite de l'arabe par Alphonse Bonhome, O.P.*, dans *Anal. Boll.*, t. LX, p. 143-212.

² Outre le P. Alb. Poncelet, bollandiste († 1912), qui en a signalé différentes copies dans ses catalogues de mss. latins (*Catal. Lat. Rom.*, pp. 3, 7, 24, 31, 49, 267 ; *Catal. Lat. Vatic.*, pp. 34, 279) et mentionné l'incipit et le desinit dans le supplément de la *BHL.* (² 1911, nos 609 g, i), nous ne connaissons que deux érudits contemporains qui se soient occupés de notre légende : M^{lle} R. GRAHAM, *A Picture Book of the Life of Saint Anthony...* (Oxford, 1937), pp. 17-18, 76-81 ; et M. P. NOORDELOOS, dans *Het Gildeboek*, t. XXIV (1941), p. 35-41.

³ Grâce à la présente publication et à trois autres qui ont paru en 1939 et 1942 par les soins de MM. Garitte et Noordeloos et de nous-même (cf. *Anal. Boll.*, t. LIX, p. 310-11 ; t. LX, pp. 68-81, 143-212), on peut dire, croyons-nous, que l'ensemble des légendes latines de S. Antoine a été mis à la portée des chercheurs. Il n'en va pas de même des légendes orientales.

ciales qui lui étaient fournies par les *Vitae Patrum* : le miracle des chameaux qui vont ravitailler au désert les moines affamés et la visite de S. Antoine à S. Paul de Thèbes.

Antoine — s'il faut en croire notre légende — était à la tête d'un monastère à Patras. Désireux de solitude, il invite ses disciples à l'accompagner au désert (§ 1-3). L'évasion a lieu de nuit (§ 4). Près d'une source, un dragon les effraie (§ 5). Le quatrième jour, les moines commencent à murmurer (§ 6). Le roi d'une ville de Palestine est averti en songe qu'il doit sans retard leur envoyer des vivres (§ 7). Sur le conseil d'un mendiant, il leur dépêche une caravane de douze chameaux, qui trouvent leur chemin sans le secours d'aucun guide (§ 8). Le saint abbé et ses « frères » bénissent Dieu, qui les a ainsi sauvés (§ 9). En voyant revenir ses bêtes, chargées d'un message des moines, le roi quitte son royaume et entre au monastère, qui compte bientôt — et comptera toujours — 335 moines (§ 10).

Antoine est fier de ses succès ; il déclare qu'aucun solitaire ne peut lui être comparé. Mais une voix du Ciel le réprimande et lui enjoint d'aller prendre des leçons auprès de Paul le Simple (§ 11). Guidé par deux loups, il parvient à la grotte d'Agathon ; cet anachorète, devenu pour ses péchés semblable à un cerf, lui indique le sentier à suivre (§ 12-13). Antoine frappe à la porte de l'ermitage ; mais Paul croit d'abord avoir affaire à Satan, puis il reproche au visiteur son péché de vaine gloire (§ 14). Enfin, il l'accueille, lui pose une série de questions (§ 15), partage avec lui le pain qu'un corbeau leur apporte et lui fait ses adieux (§ 16). Antoine revient à son monastère, accompagné d'Agathon, qui a été miraculeusement ramené à la forme humaine (§ 17). Il confie à celui-ci la direction de ses moines (§ 18) et retourne à la grotte de S. Paul. Il le trouve déjà mort (§ 19) et l'enterre avec l'aide de deux lions (§ 20).

Toute la seconde partie du récit, consacrée à la rencontre de S. Antoine et de S. Paul (§ 11-20), est empruntée à la *Vita Pauli* de S. Jérôme, c. 7-16. Mais ce modèle, littérairement si parfait, a été transposé avec une liberté, ou plutôt une désinvolture déconcertante. Le remanieur devait avoir sous les yeux le texte de la *Vita*, puisqu'il en cite pas mal de bribes littéralement. Il s'est permis cependant d'y apporter tant de retouches maladroitement et d'y pratiquer des interpolations d'un goût si douteux que la biographie du premier ermite en a perdu tout son charme.

D'après S. Jérôme, Paul ne se trouva orphelin qu'à l'âge de seize ans, quand il était déjà familiarisé avec les lettres grecques et égyptiennes, et il resta encore quelque temps avec sa sœur mariée, avant de s'enfuir dans les montagnes inhabitées (c. 4-5). Dans notre légende, au contraire, l'enfant, né d'un adultère, ne connaît d'autre berceau que la tanière d'un lion ; nourri par un corbeau, il n'a pas vu une seule femme dans toute sa longue vie (§ 11).

L'hippocentaure et le faune, dont S. Jérôme parlait avec un sérieux amusé (c. 7-8), ont été remplacés par une espèce de monstre rébarbatif (§ 12-13). Dans la Vita Pauli, les questions que l'anachorète centenaire posait à son visiteur étaient simples et naturelles : Narra mihi, quaeso, quomodo se habeat humanum genus, an in antiquis urbibus nova tecta consurgant, quo mundus regatur imperio, an supersint aliqui qui daemonum errore rapiantur (c. 10). Notre cacographe a cru intelligent d'ajouter deux questions qui semblent d'abord étranges, mais qui s'expliquent, surtout la première, si l'on se rappelle qu'à l'en croire, S. Paul n'avait jamais rencontré aucune personne de l'autre sexe : Quae est illa plasma quae dicitur mulier ? (suit une diatribe contre Ève et ses filles) et Quomodo vocitatur illa mulier per quam illuminatus est mundus ? (§ 15). L'occasion même de la visite d'Antoine à son prédécesseur était indiquée brièvement par S. Jérôme : Haec in mentem eius (Antonii) cogitatio incidit, nullum ultra se perfectum monachum in eremo consedissee. At illi per noctem quiescenti revelatum est, esse alium interius multo se meliorem, ad quem visendum deberet proficisci (c. 7). Il suffit de comparer à ces quelques lignes l'informe paragraphe 11 qui lui correspond dans notre texte pour mesurer la distance qui sépare les deux récits. D'autres divergences seront signalées dans l'annotation ; il est donc superflu d'y insister ici.

La première moitié de l'adaptation offre incontestablement plus d'intérêt. Non que cette histoire de retraite au désert et de chameaux ravitailleurs ait le mérite de la nouveauté : on en connaissait déjà presque tous les éléments par la Vita Frontonii abbatis¹ et par la Vie ancienne de S. Front de Périgueux². Mais c'est la première fois qu'on la trouve mise au compte de S. Antoine.

¹ BHL. 3189.

² Publiée en 1930 par le P. M. Coens ; La Vie ancienne de S. Front de Périgueux.

Ce n'est assurément pas le vieux biographe de S. Fronton qui s'est inspiré de notre légende. Le titre même de celle-ci, du moins dans le manuscrit principal, désigne une compilation et en indique la source : *Acta... collecta de Vitas Patrum*¹. Or la Vie de l'abbé Fronton fait précisément partie du fameux recueil factice connu depuis toujours sous le nom de *Vitae Patrum*².

Le fait que deux détails de la « légende de Patras », qui ne se retrouvent pas dans la *Vita Frontonii abbatis*, ont à peu près leur équivalent dans la Vie ancienne de l'évêque S. Front³, pourrait suggérer l'hypothèse que notre auteur n'a connu celle-là qu'à travers celle-ci. Pareille supposition doit être écartée, d'abord parce qu'il est peu probable a priori que, pour étoffer des Actes de S. Antoine, un compilateur qui s'est constamment servi des *Vitae Patrum* soit allé chercher ailleurs un aussi mince complément d'information ; ensuite parce que le parallélisme entre les passages en question n'est qu'assez approximatif et que l'analogie peut s'expliquer autrement que par un emprunt. Quoi de plus naturel, en effet, pour un hagiographe du haut moyen âge, que de faire apparaître le dragon infernal au beau milieu du chemin des justes et de donner comme épilogue à un récit de miracle la conversion des témoins ?

En dehors de la *Vita Frontonii* et de la *Vita Pauli*, insérées toutes deux dans les *Vitae Patrum*, l'auteur de nos Acta ne semble pas avoir puisé à d'autres sources. J'excepte évidemment la Vie de S. Antoine par S. Athanase, à laquelle se rattache la première phrase du texte. L'érudition de notre « historien » laisse d'ailleurs beaucoup à désirer. Il fait de l'empereur Théodose un contemporain de S. Antoine (§ 16). Il confond Paul le Simple, disciple d'Antoine, et Paul de Thèbes, le premier ermite, en un seul personnage, auquel il attribue sans raison une naissance illégitime et une enfance prodigieuse (§ 11). Il n'ignore pas moins la géographie que la

gueux, dans *Anal. Boll.*, t. XLVIII, p. 324-60 ; cf. *BHL.* 3182. Comme l'a très bien montré notre confrère (p. 328-30), toute la seconde partie de ce texte du VIII^e siècle reproduit, souvent mot pour mot, le remaniement *BHL.* 3190 de la *Vita Frontonii abbatis*.

¹ Ms. Vatican lat. 1189. Cf-après, p. 224.

² *BHL.*, p. 943 ss.

³ Voir ci-dessous, p. 228, note 9 ; p. 233, note 6.

chronologie : il situe le mont Cédron à la fois près du Sinaï (§ 2 et 20) et de Dothain (§ 4), à environ trois jours de marche de Patras, où se serait trouvé le premier monastère de S. Antoine ¹.

Il va de soi que de telles énormités n'ont pu être écrites ni en Égypte ni en Palestine ni en Grèce. La « légende de Patras », comme celle de S. Fronton, est d'origine occidentale ². Puisqu'on en connaît deux manuscrits qui remontent au X^e-XI^e siècle, il faut admettre qu'elle a été rédigée avant l'an mil. Peut-être y aurait-il moyen de préciser sa provenance et son âge en étudiant sa langue, étonnamment incorrecte. Nous laisserons ce soin aux spécialistes du latin médiéval. Pour notre part, nous nous bornerons à relever, ici et dans les notes au bas du texte, quelques particularités plus fréquentes ou plus déroutantes.

Non content d'écrire *hiemendo* pour *gemendo* (§ 14), *d* pour *t* ³, *b* pour *v* ou *v* pour *b* ⁴, de violer toutes les règles grammaticales de l'accord en genre ⁵, en nombre ⁶ et en personne ⁷, et d'employer pour ainsi dire n'importe quel cas de la déclinaison pour exprimer les différentes fonctions des noms et des adjectifs ⁸, notre anonyme semble avoir des notions bien imprécises sur le sens et l'u-

¹ *Ambulaverunt... tota nocte illa et duos dies* (§ 4).

² Dans sa grande *History of the Monasteries of Nitria and of Scetis* (New York, 1932), p. 43-45, H. G. E. White ne trouve que des auteurs occidentaux à citer sur S. Fronton. Le synaxaire grec de Constantinople et le synaxaire copte-arabe ignorent jusqu'au nom de ce prétendu premier abbé de Nitrie.

³ *Dad* (§ 9), *dereliquid* (§ 10) et *reliquid* (§ 19). Cf. FR. MÜLLER-MARQUARDT, *Die Sprache der alten Vita Wandregiseli* (Halle, 1912), p. 90.

⁴ Voir ci-après, p. 234, note 6. Sur la permutation de *b* et *v*, cf. M. BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours* (Paris, 1890), p. 165-66 ; C. H. GRANDGENT, *An Introduction to Vulgar Latin* (London, 1907), p. 135-37 ; etc.

⁵ Exemples : *somnium que* (§ 3), *in solitudine isto* (§ 6), *contristatus erat totum palatium* (§ 7), *factum est magnus ibi primus monasterium* (§ 10), *aliud homo* (§ 11), *servitium quam* (§ 12), *mulier per quem* (§ 15). Les mots *fons* (§ 5) et *serpens* (§ 9) sont parfois considérés comme féminins. *Loca* est traité tantôt comme un féminin singulier (§ 5), tantôt comme un neutre pluriel (§ 4).

⁶ Voir p. 225, note 1 ; p. 231, note 3 ; p. 233, notes 5, 7 ; etc.

⁷ *Ascenderit* pour *ascenderis* (§ 2), *fuit* pour *fui* (§ 17), *ego adduxit* (§ 18).

⁸ On trouvera des exemples dans n'importe quel paragraphe. Il suffit d'en relever sept ou huit, fournis tous par le seul § 5 : *iactus lapis* pour *lapidis*, *vocavit locus* pour *locum*, *serpentem magnus*, *ab horationem*, *crux facientes*, *tenebris* (pour *tenebrarum*) *factor*, *voce* (pour *vox*) *diaboli*, *fecerunt umbra de ramis arboribus*. Cf. p. 228, note 2. Comparez MÜLLER-MARQUARDT, op. c., p. 169-81,

sage des temps et des modes de la conjugaison. Il affectionne surtout le participe présent qu'il met, à tout propos et hors de propos, à la place du parfait ou de l'imparfait de l'indicatif. Cette « manie » du participe présent donne à maintes phrases une allure lourde et embarrassée ; elle rend parfois difficile l'établissement d'une ponctuation convenable ¹.

C'est, comme nous l'avons rappelé ci-dessus, en préparant les catalogues des manuscrits hagiographiques latins de la Vaticane et des autres bibliothèques romaines que notre confrère, le P. Albert Poncelet († 1912), rencontra la « légende de Patras ». Il en fit une copie d'après le Vaticanus 1189 et commença de la collationner sur le ms. A 2 des Archives de Saint-Pierre. Nous avons formé depuis plusieurs années le projet de reprendre l'étude de ce texte considéré comme inédit ² et d'en procurer une édition critique, quand M. P. Noordeloos, de Grootebroek en Hollande septentrionale ³, mit gracieusement à notre disposition tout le matériel réuni par lui dans le même dessein, savoir : 1° la photographie des 14 manuscrits dont il avait eu connaissance ; 2° la copie du Vaticanus, ainsi que

¹ Voir ci-après, p. 224, note 4 ; p. 226, note 2 ; p. 234, note 8 ; p. 240, note 2 ; p. 241, notes 5 et 6 ; p. 242, note 5, etc. Inversément, on trouve parfois l'indicatif à la place du participe : p. 234, note 8 ; p. 235, note 6. Des constructions analogues se rencontrent sous la plume de Grégoire de Tours (cf. BONNET, op. c., p. 650-53) et dans maints écrits du haut moyen âge (cf. MÜLLER-MARQUARDT, op. c., p. 218 ; P. TAYLOR, *The Latinity of the Liber Historiae Francorum* [New York, 1924], p. 130-31). Le P. Peeters nous signale qu'elles sont courantes en syriaque et en arménien (cf. Th. NÖLDEKE, *Kurzgefasste syrische Grammatik* [21898], p. 202 ; A. MEILLET, *Altarmenisches Elementarbuch* [1913], p. 114). D'où la séduisante hypothèse que notre texte pourrait être l'œuvre d'un moine oriental réfugié en pays latin.

² En réalité, une *Vita beati Antonii abbatis*, opusculé rarissime, publié à Naples en 1556, et dont le P. Ch. Martin, S. J., nous a obligeamment transcrit l'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine, contient (fol. B 4^r-F 1) une édition du texte faite d'après un ms. très proche de ceux de Berlin et de Paris 755 (ci-dessous, p. 218, nos 12 et 15).

³ Nos lecteurs se rappelleront l'article que M. Noordeloos a publié chez nous l'an dernier : *La Translation de S. Antoine en Dauphiné*, dans *Anal. Boll.*, t. LX, p. 68-81. Nous saisissons l'occasion de leur signaler deux autres mémoires du même auteur, parus récemment dans la revue néerlandaise d'art et d'archéologie chrétienne *Het Gildeboek : De Ikonographie van het bezoek van Antonius den Groote aan Paulus van Thebe* (t. XXIV, 1941, p. 33-73, avec 57 illustrations) ; *De Tau van S. Antonius* (t. XXV, 1942, p. 69-79, 14 fig.),

du prologue et de l'épilogue du *Casanatensis*¹ ; 3° une collation minutieuse des 14 témoins ; 4° une introduction en néerlandais sur les sources, la tradition manuscrite, la langue et la provenance de la légende.

Cette abondante documentation, pour laquelle nous tenons à remercier publiquement notre généreux collaborateur, nous a grandement facilité notre tâche. Elle nous a dispensé notamment du fastidieux travail de collation et nous a permis d'établir sans trop de peine le classement des manuscrits en familles.

Voici la liste des manuscrits collationnés par M. Noordeloos :

1. Vatican, lat. 1189, du x^e-xi^e s., fol. 7-13 (= V)².
2. Rome, San Pietro³, A 2, du x^e-xi^e s., fol. 79^v-80^v et 65-69 (= A)⁴.
3. Rome, San Pietro, A 3, du xiii^e s., fol. 101-102. Lectionnaire⁵.
4. Rome, San Pietro, A 7, du xiii^e-xiv^e s., fol. 59-59^v. Lectionnaire⁶.
5. Rome, San Pietro, A 9, fol. 23-24^v. Lectionnaire écrit en 1339 pour le chapitre de Saint-Pierre, à Rome⁷.
6. Rome, San Pietro, A 8, du xv^e s., fol. 45^v-47^v. Copie du précédent⁸.
7. Rome, San Giovanni in Laterano, A 67, du xiii^e-xiv^e s., fol. 24^v-26. Lectionnaire⁹.
8. Cologne, Wallraf 168, du xiv^e s., fol. 38^v-40^v (= W)¹⁰.
9. Vatican, Palatinus 853, du xiv^e-xv^e s.¹¹, fol. 30-31^v.
10. Londres, British Museum, Add. 30972, du xv^e s.¹², fol. 78^v-83.

¹ Voir ci-dessous, p. 223.

² Provient du monastère romain de Saint-Grégoire *in clivo Scauri*. Cf. *Catal. Lat. Vatic.*, p. 34.

³ Depuis janvier 1942, les mss. et archives de la basilique Saint-Pierre se sont ajoutés aux fonds déjà existants de la Bibliothèque Vaticane. Cf. *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XXXVIII (1942), p. 613.

⁴ *Catal. Lat. Rom.*, p. 1-6.

⁵ *Ibid.*, p. 6-1

⁶ *Ibid.*, p. 24-28.

⁷ *Ibid.*, p. 29-38.

⁸ *Ibid.*, p. 28-38.

⁹ *Ibid.*, p. 49-52.

¹⁰ Ci-dessus, p. 160, n° 6.

¹¹ *Catal. Lat. Vatic.*, p. 279.

¹² Provient de Strasbourg. Cf. *Anal. Boll.*, t. LX, p. 143, note 4.

11. Bruxelles, Bibliothèque royale, 8077-82, du xv^e s.¹, fol. 261^v-264.

12. Berlin, Theol. Fol. 280, du xv^e s.², fol. 91-100.

13. Rome, Biblioteca Casanatense, 3898, du xv^e s., fol. 51-57^v (= C)³.

14. Venise, Biblioteca di San Marco, lat. 36, du xv^e s., fol. 496^v-497^v. Bréviaire Grimani⁴.

A cette liste déjà longue, il faut ajouter encore trois numéros :

15. Paris, lat. 755, du xiii^e s., fol. 110^v-116^v. Lectionnaire de la basilique vaticane ou de la chapelle papale⁵.

16. Paris, Nouv. acq. lat. 386, du xiv^e s., fol. 166-167^v. Bréviaire des antonins⁶.

17. Nancy, Bibliothèque publique, 27 (249), écrit en 1473, fol. 92 ss. Bréviaire des antonins de Pont-à-Mousson⁷.

Bien que la plupart de ces mss. ne contiennent pas le texte complet de la « légende de Patras⁸ », leur nombre suffirait à prouver qu'elle a joui, du x^e à la fin du xv^e siècle, d'une sorte de vogue, ou à tout le moins qu'elle a connu, surtout en Italie, une certaine diffusion.

De cette vogue nous avons toute une série d'autres indices, d'ordre littéraire ou iconographique.

Vers 1340, Vital de Bologne peignit, en une série de petits tableaux, des « Storie di S. Antonio abate ». Deux au moins de ces

¹ Cf. *ibid.*, p. 144, note 4.

² *Ibid.*, note 10.

³ Appartint à la bibliothèque des franciscains de Stroncone, près de Terni, en Ombrie. Cf. *Catal. Lat. Rom.*, p. 267. Voir ci-après, p. 223.

⁴ Cf. I. VALENTINELLI, *Bibliotheca manuscripta ad D. Marci Venetiarum. Codices mss. latini*, t. I (Venetis, 1869), p. 302-306 ; S. DE VRIES, *Breviarium Grimani. Reproduction photographique complète*, t. VIII (1908), pl. 948-951.

⁵ Désigné à tort sous le nom de Bréviaire de Montmajour, près d'Arles. Cf. *Catal. Lat. Paris*, t. III, pp. 573, 581 ; V. LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France* (Paris, 1934), t. IV, p. 369-73 ; P. DAVID, *Un légendier romain du temps d'Innocent IV et d'Urbain IV* (Paris, 1936) ; C. LAMBOT, dans *Revue Bénédictine*, t. LIV (1942), p. 69-71. M. le chanoine Leroquais a eu l'obligeance de consulter pour nous ce manuscrit.

⁶ *Catal. Lat. Paris*, t. III, p. 603 ; LEROQUAIS, *op. c.*, t. III, p. 382-83.

⁷ LEROQUAIS, t. II, p. 274-75,

⁸ Voir ci-après, p. 222, note 1,

peintures illustrent notre légende ¹. On y voit, d'une part, le vieil abbé s'évader de la vilie per funiculum (§ 4), rencontrer dans une sorte d'oasis b. isée une fontaine surmontée d'une statue et chasser le dragon qui l'infestait (§ 4-5); et d'autre part, le roi ae Palestine, alité, recevant les conseils du mendiant (§ 7-8), et les chameaux chargés de vivres arrivant auprès des moines (§ 9).

La *Leggenda del glorioso beato messer sancto Antonio abbate*, conservée dans le ms. O^b. 6 de Dresde, du xv^e siècle, est une traduction italienne très fidèle du texte ci-dessous ², avec l'appendice des mss. de Berlin et de Paris 755 ³.

Un sermon latin, copié en Bavière au xv^e siècle, compare S. Antoine au prophète Samuel, dont le nom interpretatur postulatus ⁴ et significat beatum Anthonium, quem totus clerus et conventus monasterii civitatis P a t r a s in abbatem postulavit ⁵.

Des 200 miniatures qui composent la *Vie en images du précieux ms. de Malte* reproduit naguère par M^{lle} R. Graham, plusieurs — exactement treize ⁶ — représentent des épisodes empruntés à la première partie de notre légende, désignée sous le nom significatif de *Legenda breviarii*: elle avait, en effet, fourni aux antonins les leçons du second nocturne soit pour l'office de l'octave (24 janvier ⁷)

¹ R. SALVINI, dans *Rivista del R. Istituto d'archeologia e storia dell' arte*, t. VIII (1941), pp. 233, 250, avec les fig. 29 et 30. Dans la partie inférieure de cette dernière, on reconnaît sans peine plusieurs détails de la légende: le bois fleuri et la statue de marbre (§ 2 et 4), la fontaine et le dragon (§ 5). Mais les deux personnages couchés à terre comme des cadavres restent pour nous une énigme.

² L. SCHMIDT, *Katalog der Handschriften der k. öffentlichen Bibliothek zu Dresden*, t. III (Leipzig, 1906), p. 76-77. C'est M. Noordeloos qui a comparé l'italien au latin.

³ Ci-après, p. 223.

⁴ Cf. I Reg. 1, 20.

⁵ Ms. latin de Munich 5681, du xv^e s., fol. 51. Cf. *Anal. Boll.*, t. LX, p. 145, note 2.

⁶ *A Picture Book of the Life of Saint Anthony the Abbot reproduced from a MS. of the year 1426...* (Oxford, 1937), p. 76-81 et pl. xvi-xix (fig. 63-75); cf. *Anal. Boll.*, t. LVI, p. 154-56. Une copie du ms. de Malte, offerte au pape Eugène IV (1431-1447), est conservée à la bibliothèque Laurentienne de Florence, ms. Med. Pal. 143. M^{lle} Graham en a reproduit quatre tableaux (pl. LI; cf. p. 131-32) et M. Noordeloos vingt-six (dans *Het Gildeboek*, t. XXIV, fig. 1-18, 22-29; ces huit dernières illustrent précisément la « légende de Patras »).

⁷ Ci-dessus, ms. n° 16 (Paris, Nouv. acq. lat. 386).

soit pour la fête de S. Antoine (et les sept jours suivants?) ¹, et au bréviaire Grimani, ainsi qu'à d'autres livres liturgiques romains, les leçons de la fête (17 janvier ²).

Un volet de retable, daté de 1451, provenant de Las Huelgas, près de Burgos, et attribué à l'école de Roger van der Weyden, nous montre le roi malade, recevant les avertissements de l'ange, puis deux dromadaires qu'on va charger de victuailles, enfin les mêmes animaux sauveurs arrivant près de S. Antoine; l'un d'eux porte une sonnette à son cou, tandis qu'un ange mène l'autre par une longe ³.

Dans l'Oratorio dei Pellegrini, à Assise, une fresque de Pierre-Antoine Mezzastris, de Foligno, peinte vers 1468, représente aussi l'arrivée providentielle des chameaux au monastère de S. Antoine ⁴.

Un des chefs-d'œuvre conservés à l'Ancienne Pinacothèque de Munich, une peinture colonaise de la fin du xv^e siècle, retrace la vie de S. Antoine et la translation de ses reliques en une curieuse série de 24 scènes groupées dans un seul tableau ⁵. Deux scènes sont consacrées à l'histoire des chameaux et à la conversion du roi, six autres, à la rencontre de S. Antoine et de S. Paul. Dans ces dernières, le peintre rhénan ne s'inspire pas directement de la Vita Pauli de S. Jérôme, mais de la seconde partie de notre légende; comme le prouve la présence des deux loups qui attendent S. Antoine à la sortie de son monastère et le guident dans sa course à la recherche de Paul le Simple ⁶.

Sous le règne de Charles VIII (1483-1498), le dominicain Pierre de Lanoy « translate » en français une Légende du grand S. An-

¹ Ci-dessus, ms. n^o 17 (D'après une lettre du bibliothécaire de Nancy).

² Ci-dessus, n^{os} 14, 15, 3, 4, 5, 6, 7. Dans les n^{os} 3 et 4, le texte est divisé en trois leçons; les mss. 5, 6, 7, 14, 16 et 17, au contraire, indiquent neuf leçons.

³ W.-H.-J. Weale n'a pas reconnu S. Antoine; il l'a pris pour S. Gerasme (*Revue de l'art chrétien*, t. LV, 1905, p. 362 et pl. VIII). Le tableau est actuellement conservé au Metropolitan Museum de New-York. On en trouvera une photographie et une description dans le grand ouvrage de M^{lle} Graham (pl. LIX et p. 136-37) et dans l'article déjà cité de M. Noordeloos (t. XXIV, fig. 21 et p. 51-52).

⁴ M^{lle} E. Zocca signale et reproduit cette fresque dans le t. IX du *Catalogo delle cose d'arte e di antichità d'Italia*, intitulé *Assisi* (Roma, 1936), p. 231-32. Elle y voit un « sermon aux chameaux »; ce qui n'est pas tout à fait exact.

⁵ R. GRAHAM, pl. LX et p. 137-41; P. NOORDELOOS, fig. 20 et p. 46-51,

⁶ Ci-dessus, p. 235, § 12-13, avec la note 5,

toine ¹, dont les chapitres XXXIV-XXXVII correspondent aux § 1-10 de notre texte.

Au milieu du siècle suivant (1555), la Vie de Mgr S. Anthoine abbé, publiée à Lyon sans nom d'auteur, raconte de même « comment S. Anthoine, demourant abbé en la cité de Patras, voulant fuir la compagnie des hommes, alla demourer au désert avec aucuns des ses frères »; puis « comment les vivres faillyrent aux religieux...; comment douze dromadaires furent chargez pour porter des vivres en la montagne... »; enfin « comment le roi receut les dromadaires, et du beau couvent qui fut édifié au désert ² ».

En 1534, l'historiographe officiel des antonins, Aymar Falco ou Falcoz, se refusait à admettre notre anonyme au rang des « probati auctores » et ne rapportait qu'avec des réserves l'opinion de ceux qui voyaient dans la clochette, emblème du saint ermite, un souvenir de l'épisode des chameaux ³.

Dans l'opuscule de Naples 1556 ⁴, l'édition de notre Vita B. Antonii abbatis est précédée de neuf leçons sans titre (cf. BHL. 609) et suivie de la Translation BHL. 612.

A la fin du XVII^e siècle, la « légende de Patras » est encore insérée en abrégé dans la Vie de S. Antoine que maître Blas Antonio de Ceballos publia sous le titre de Flores del Yermo ou Flores de los yermos de Egipto. Mais le nom même de la ville de Patras, condamné par Falco comme fantaisiste, a complètement disparu, tandis que le roi de Palestine est baptisé, Dieu sait pourquoi, Gerodosio ⁵.

De tous ces indices il ressort que, sans parvenir à la notoriété universelle ⁶, notre texte a été connu et exploité par un nombre assez élevé d'auteurs et d'artistes, dont les œuvres seront, croyons-nous,

¹ Publiée par M.-C. Guigue, à Lyon, en 1889. Cf. *Revue critique*, t. XXVIII (1890), p. 88-90. Les quatre chapitres qui nous intéressent font suite à l'épisode de Balacius (*Vita Ant.*, § 86) et occupent les pages 114-23 de l'édition.

² Il y a un exemplaire de cette Vie à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris. Les chapitres dont nous avons transcrit l'en-tête se lisent aux fol. CIV^r-CVIII.

³ *Antoniana historiae compendium*, ch. 9, fol. 6, et ch. 48, fol. 27-27^r.

⁴ Voir ci-dessus, p. 216, note 2.

⁵ L'approbation du censeur est datée de 1685, mais nous ne connaissons pas d'édition antérieure à 1729. Celle que nous utilisons porte le millésime de 1796. Le ch. vi du livre II est intitulé : *Como S. Antonio se retiró a los desiertos de Heracleas y el Rey de Palestina le socorrió con vituallas*, etc. (p. 216-20).

⁶ Il semble avoir échappé à Rosweyde (*Vitae Patrum*, 1615) et à Bollandus (commentaire des Actes de S. Antoine au t. I de janvier des *Acta SS.*, 1643).

mieux comprises, une fois que la source où ils ont puisé aura été rendue accessible à tous.

Il nous reste à dire brièvement comment nous avons procédé dans la présente édition. La collation complète des manuscrits, effectuée par M. Noordeloos, montrait à l'évidence que l'immense majorité des variantes — et il y avait dans son texte un appel de note presque à chaque mot — était parfaitement inutile. Nous avons écarté d'abord les huit témoins qui ne présentent qu'une petite portion du récit¹ ; aucune de leurs leçons ne nous a paru mériter d'être retenue.

Des neuf manuscrits restants, trois forment un groupe nettement caractérisé par toute une série de corrections de détail qui leur sont communes. Ce sont les n^{os} 8, 9 et 10 de notre liste (Cologne = **W**, Palatin et Londres). Ils ne contiennent pas non plus toute la « légende de Patras », mais s'arrêtent après le § 13 (Cologne et Londres) ou même dès la fin de la première partie (§ 10 : Palatin). Trois autres, les n^{os} 12 (Berlin), 13 (Casanatense = **G**) et 15 (Paris 755), sont presque toujours d'accord entre eux et souvent aussi avec les trois précédents. Ensemble, ces deux groupes constituent une branche de la tradition, la branche « cadette », rajeunie par des retouches de style intentionnelles².

Au contraire, les plus anciens de nos manuscrits, les n^{os} 1 (Vaticanus = **V**) et 2 (San Pietro A 2 = **A**), qui remontent au commencement du XI^e siècle ou même à la fin du X^e, ainsi que le n^o 11 (Bruxelles), qui date du XV^e siècle, mais ne s'écarte pour ainsi dire jamais de **V**, constituent la branche aînée, très reconnaissable à la barbarie de sa langue. De ce groupe il faut mettre en évidence le n^o 2, qui est indépendant du Vaticanus et s'en distingue par deux séries de divergences : un certain nombre d'additions et de retouches, dont deux au moins ont quelque importance³, et une quantité de corrections grammaticales effectuées par un reviseur⁴. Celles-ci, en permettant de deviner sous le grattage les formes qui

¹ Le ms. n^o 16 s'arrête au milieu du § 3 (... *ut ad exempla sanctorum possimus pervenire*), le n^o 17 une phrase plus loin (... *inveniet eam*), les n^{os} 3, 4, 7 et 14 à la fin du § 4, et les n^{os} 5 et 6 avant la fin du § 5 (... *tu debes habitare*).

² Voir quelques ex mples dans l'appareil critique : § 1, notes 18, 25, 27, 28, 29, 31 ; § 2, notes 3, 25, 33, etc.

³ Voir, par exemple, § 4, note 2 ; § 5, note 1 ; § 9, note 5 ; et surtout § 8, note 1 ; § 15, note 3.

⁴ Chaque fois que dans l'appareil critique nous avons indiqué « *corr. A* », il

se lisent dans V, témoignent à leur manière de l'antiquité de ces horribles solécismes ¹. Quant à celles-là, elles donnent en règle générale l'impression que le même Vaticanus a conservé plus fidèlement le texte original. C'est donc le texte de V qu'il fallait mettre à la base de l'édition ².

Des mss. A, W et C nous avons relevé toutes les variantes dans les deux premiers paragraphes : le lecteur pourra ainsi se faire une idée de leur habituelle insignifiance. A partir du § 3, nous n'en avons signalé que les leçons qui nous paraissaient offrir quelque intérêt ; d'aucuns estimeront sans doute que nous avons encore été trop généreux.

Seul de tous nos témoins, le Casanatensis s'est ingénié à transformer la « légende de Patras » en une véritable Vie de S. Antoine au moyen d'un prologue sur son enfance et d'un épilogue sur ses tentations au désert et sur sa mort. Ces deux additions, assez banales, sont reproduites en appendice ³. On remarquera que la première contredit en plus d'un point la Vita Antonii de S. Athanase, tandis que la seconde se termine par des emprunts quasi littéraux à cette source. Dans l'épilogue, on notera l'apparition d'un ange qui apporte à l'ermite un sanglier muni d'une clochette et chargé de son ravitaillement quotidien (§ 2), puis les noms d'Hilarion et de Prior donnés aux deux disciples qui enterrèrent S. Antoine (§ 7-9).

Les mss. nos 12 et 15 (Berlin et Paris 755) n'ajoutent à la légende que les deux derniers paragraphes de l'épilogue (§ 8-9). Ils y joignent une phrase typiquement médiévale ⁴, sur laquelle se terminent également la traduction italienne du XV^e siècle et l'édition de Naples 1556, mentionnées ci-dessus ⁵.

F. H.

faut comprendre qu'avant la correction du reviseur le ms. A portait la même leçon que V.

¹ Il n'est pas exclu toutefois que certaines fautes ne remontent pas à l'auteur, mais seulement à l'archétype de nos mss. V et A. Voir p. 237, note 3.

² En de rares cas, l'accord du ms. A avec les témoins de la « branche cadette » semble indiquer que V est fautif à cet endroit. Voir, par exemple, § 1, notes 2 et 11 ; § 2, note 44 ; § 3, note 2 ; § 12, note 3. Plus souvent cet accord est dû à un même souci de corriger les barbarismes de l'original.

³ Ci-dessous, p. 243-50.

⁴ P. 250, à la fin de l'appareil critique.

⁵ P. 219 ; p. 216, note 2, et p. 221.